

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 13 avril 2018

13 avril 2018

**Nombre de Membres
du Conseil
d' Administration**

15

Présents à la séance

11

Nombre de pouvoirs

0

Nombre d'Absents

4

Nombre de Votants

10

A dix-huit heures, les Membres du Conseil d'Administration se sont réunis au CCAS, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, président du Conseil d' Administration, en suite de la convocation en date du vingt-huit mars deux mille dix-huit.

Etaient Présents :

Monsieur BAROIS Pascal
Madame MARGEZ Maryse
Madame PHILIPPE Carine
Madame MERLIN Régine
Madame GOUILLARD Bernadette
Madame ROSIAUX Karine
Madame DELWAULLE Michèle
Madame DANEL Christiane
Madame DELBARRE Jacqueline
Madame CATOILLART Andrée
Monsieur CHEMIN Bernard

Etaient Excusés :

Madame JAKUBEK Monique
Monsieur PESTKA François
Monsieur HOCQ Bruno
Monsieur LACHERY Jean

OBJET

III-3) Compte Administratif Résidence Autonomie A.Croizat-
Exercice 2017

L'an deux mil dix-huit, le
treize avril à dix-huit heures

Conseil d'Administration du 13 avril 2018

III – 03) : Compte Administratif Résidence Autonomie A. Croizat– Exercice 2017

Monsieur le Président expose le Compte Administratif de l'exercice 2017 de la Résidence Autonomie A. Croizat qui présente un excédent d'investissement de 27 471,18 € et un excédent de fonctionnement de 7 110,57 €.

Il demande au Conseil d'Administration de l'approuver.

Le Conseil d'Administration entend son Président, et approuve à l'unanimité, ce que proposé.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Transmis le18.04.18.....à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Extrait conforme et exécutoire (Art. 2 – Loi n° 82 – 213 du 2 mars 1982 modifiée).

**Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture, le 18.04.18
et de la Publication le
Lilliers, le
Le Maire,**



Le Président,

P. BAUDOIS



REÇU LE 18 AVR. 2018

